

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 24 novembre 2020 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

Présents : M. ROUVIER - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - M. IBARS - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - C. PROUTEAU - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

Absents représentés : MC. FABRE DE ROUSSAC par W. BIGNON - J. GROSSO par G. GUIRAUD

Absent : JF. MARY

5. Demande de subvention opération façades à la Région Occitanie

La commune de Marseillan a contractualisé avec la Région Occitanie un contrat Bourg Centre qui vise à valoriser en partenariat avec Sète Agglopôle Méditerranée les actions du territoire ayant en priorité une vocation intercommunale.

Dans cet esprit, l'amélioration du cadre de vie et tout particulièrement l'Opération Façades par la municipalité répond à cet objectif.

L'Opération Façades vise à subventionner les particuliers sur la base d'un règlement précédemment validé par le conseil municipal.

L'attribution de la subvention de la Région Occitanie nécessite une approbation du prévisionnel des dossiers subventionnables.

Les éléments sont les suivants :

INFORMATIONS PROPRIETAIRE/ BATI		MONTANT TOTAL ESTIME (€ HT)	AIDE CO-FINANCEUR 1 AIDE COMMUNE MARSEILLAN				AIDE CO-FINANCEUR 2 SE7E AGGLOPOLE MEDITERRANEE				AIDE REGION OCCITANIE		TOTAL AIDE CONJOINTE	TAUX AIDE PUBLIQUE			
			Participation de base	Plafond applicable	Montant réel aide MARSEILLAN (€ HT)	Taux réel MARSEILLAN %	Participation de base	Plafond(s) applicable(s)	Montant réel aide SAM (€ HT)	Taux réel aide SAM %	Montant aide régionale	Taux participation région %					
DOUREL	ADRESSE DU PROJET 9 place Général Guillaud	14 281 €	35%	4 998 €	5 000 €	5 000 €	35%	5 000 €	17%	2 427,77	2500	2 428 €	17%	3 570 €	25%	10 998 €	77%
PIEL	14 rue Jean Bart	12 108 €	35%	4 238 €	5 000 €	4 238 €	35%	4 238 €	20%	2 421,60	2500	2 421 €	20%	3 027 €	25%	9 686 €	80%
LEONARD	1 rue des Droits de l'Homme	8 237 €	35%	2 883 €	5 000 €	2 883 €	35%	2 883 €	20%	1 647,40	2500	1 647 €	20%	2 059 €	25%	6 589 €	80%
GROSSO	36/38 boulevard Pasteur	22 108 €	35%	7 738 €	5 000 €	5 000 €	23%	5 000 €	11%	2 431,88	2500	2 432 €	11%	5 527 €	25%	12 959 €	59%
SANCHEZ DANIS	1 avenue de Florensac	11 156 €	35%	3 905 €	5 000 €	3 905 €	35%	3 905 €	20%	2 231,20	2500	2 231 €	20%	2 789 €	25%	8 925 €	80%
PENA	33 rue Colonel Pailles	10 874 €	17%	1 849 €	5 000 €	1 903 €	18%	1 903 €	0%	0,00	2500	0 €	0%	1 849 €	18%	3 752 €	35%
DUFAUR	11 rue Gay Lussac	13 143 €	35%	4 600 €	5 000 €	4 600 €	35%	4 600 €	18%	2 365,74	2500	2 366 €	18%	3 286 €	25%	10 252 €	78%
ALTMANN	2 rue de la Danse	19 555 €	17%	3 324 €	5 000 €	3 324 €	17%	3 324 €	0%	0,00	2500	0 €	0%	3 324 €	17%	3 324 €	17%
JUSTO	8 bd Anatole France	20 951 €	35%	7 333 €	5 000 €	5 000 €	24%	5 000 €	11%	2 304,64	2500	2 304 €	11%	5 238 €	25%	12 542 €	60%
		132 413 €				35 853 €	27%					15 829 €	12%	30 669 €	23%		

Il appartient au conseil municipal :

De valider le principe de demande de subvention à la Région Occitanie dans le cadre de l'Opération Façades intégré dans le contrat Bourg Centre ;

De valider le tableau prévisionnel de versement des subventions validé lors de la réunion du groupe de travail sur les dossiers Opération Façades ;

De donner délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

Il convient d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de M. le Maire

DELIBERE

A L'UNANIMITE

Valide le principe de demande de subvention à la Région Occitanie dans le cadre de l'Opération Façades intégré dans le contrat Bourg Centre ;

Valide le tableau prévisionnel de versement des subventions validé lors de la réunion du groupe de travail sur les dossiers Opération Façades ;

Donne délégation de signature à M. le Maire ou son représentant pour tous les éléments afférents à ce dossier.

**Et ont, les membres présents,
signé au registre.**

Pour copie conforme,

Le Maire

Yves MICHEL

